

Objet : élections universitaires 2025- mise en place du comité électoral consultatif.

La directrice de l'université de technologie de Compiègne,

Vu le code de l'éducation, article D719-3,

Vu les statuts de l'établissement,

Vu le règlement intérieur de l'établissement,

DÉCIDE

Article 1:

Sont désignés pour siéger au comité électoral consultatif:

❖ en qualité de représentants des personnels parmi chaque liste représentée au conseil d'administration :

Salima Bouvier
Sabine Bensamoun
Karim El Kirat
Olfa Trabelsi
Laurent Petit
Aude Cordin
Michaël Lefebvre
Béatrice Legent-Ramonell

❖ en qualité de représentants des usagers parmi chaque liste représentée au conseil d'administration:

Thomas Schapman
Arnaud Crémillieu

❖ en qualité de représentants de l'établissement :

Frédéric Desprès, directeur général des services,
Magdaléna Brunet, responsable du service des affaires générales en charge d'organiser les élections.

❖ un représentant de madame la rectrice de la région académique Hauts-de-France.

Article 2:

Le comité électoral consultatif sera présidé par Frédéric Desprès, directeur général des services de l'UTC.

La directrice,



Claire Rossi